



Automne 1994 (Vol. 6, N^o. 3) numéro d'article 6

Le cumul d'emplois à la hausse

Gary L. Cohen

L'accroissement du nombre de femmes au sein de la main-d'oeuvre, d'emplois dans le secteur des services et de travailleurs à temps partiel a considérablement transformé le marché du travail canadien depuis les années 70. Le cumul d'emplois a fait également partie de cette transformation.

En 1977, seulement 1 travailleur sur 40 avait plus d'un emploi. Dans les années qui ont suivi, le taux [▼1](#) de cumul d'emplois ou sa fréquence a plus que doublé, de sorte qu'en 1993, 1 travailleur sur 20 avait un deuxième emploi.

Le présent article est basé sur des données de diverses sources pour décrire les personnes ayant plus d'un emploi (voir [Sources des données](#)). On y présente en outre des renseignements nouveaux sur les raisons pour lesquelles les gens cumulent des emplois et sur le régime de travail de leur deuxième emploi.

Nombre accru de femmes

Vers le milieu des années 70, les personnes cumulant des emplois étaient surtout des hommes; les femmes représentaient tout juste un peu plus du quart des 233 000 travailleurs ayant plus d'un emploi en 1977. Depuis, cette proportion a toutefois considérablement progressé : en 1993, près de la moitié des 628 000 personnes ayant plus d'un emploi étaient des femmes ([tableau 1](#)). Durant cet intervalle, le nombre de femmes cumulant des emplois s'est accru de 372 %, tandis que le nombre d'hommes dans cette situation a augmenté de 93 %.



Tableau 1 **Personnes ayant plus d'un emploi, selon l'âge et le sexe, 1993**

Source : *Enquête sur la population active*

L'augmentation du nombre de femmes ayant plus d'un emploi reflète en partie l'activité croissante des femmes sur le marché du travail. Mais, fait plus important, la fréquence du cumul d'emplois a augmenté de façon beaucoup plus marquée chez les femmes (de 1,8 % en 1977 à 5,3 % en 1993) que chez les hommes (de 2,8 % à 4,9 %). D'ailleurs, depuis 1990, le cumul d'emplois est plus répandu au sein de la main-d'oeuvre féminine que masculine ([graphique A](#)).



Graphique A **Depuis 1990, le cumul d'emplois a été plus fréquent chez les femmes.**

Source : *Enquête sur la population active*

L'importance de l'âge et du niveau d'instruction

En 1993, les jeunes travailleurs (15 à 24 ans), hommes et femmes, avaient les taux de cumul d'emplois les plus élevés. Ceci n'a rien d'étonnant, puisque les jeunes travailleurs qui ont de la difficulté à trouver un emploi à temps plein peuvent être obligés d'avoir plusieurs emplois à temps partiel, tandis que les étudiants peuvent préférer la flexibilité qu'offrent plusieurs emplois à temps partiel. Chez les jeunes cumulant des emplois, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes, mais ces derniers étaient en majorité dans tous les autres groupes d'âge.

Le cumul d'emplois est plus répandu chez les travailleurs instruits. En 1993, le taux de cumul d'emplois parmi les travailleurs qui avaient un niveau d'instruction élevé (diplôme ou certificat d'études postsecondaires ou grade universitaire) était de 5,7 %, comparativement à 4,5 % chez les autres travailleurs. En fait, 51 % des personnes ayant plus d'un emploi avaient un niveau d'instruction élevé en 1993, comparativement à 45 % des travailleurs occupant un seul emploi. En outre, le cumul d'emplois était plus répandu chez les femmes instruites que chez les hommes instruits. Cette tendance résulte, du moins en partie, du taux élevé de cumul d'emplois dans le domaine de la santé et des services sociaux et dans celui de l'enseignement, où on compte beaucoup de femmes possédant un niveau d'instruction élevé.

Progression du secteur des services

En 1977, le taux de cumul d'emplois des travailleurs des industries productrices de biens était identique à

celui des travailleurs des industries des services, soit 2,4 % ([tableau 2](#))^{▼2}. Cette année-là, l'emploi principal des deux tiers des personnes ayant plus d'un emploi était associé au secteur des services.



Tableau 2 Personnes ayant plus d'un emploi, selon l'industrie*

Source : Enquête sur la population active

* L'industrie est celle de l'emploi principal du travailleur ayant plus d'un emploi

En 1993, la proportion de personnes cumulant des emplois et dont l'emploi principal était dans les industries des services a augmenté pour atteindre 78 %. La fréquence du cumul d'emplois était de 5,3 % chez les travailleurs du secteur des services, comparativement à 4,4 % chez ceux du secteur des biens. Les industries présentant les taux les plus élevés étaient l'agriculture (8,3 %), puis l'enseignement (7,2 %) et la santé et les services sociaux (6,5 %).

Entre 1977 et 1993, le nombre de personnes ayant plus d'un emploi et dont l'emploi principal était associé au secteur des services a plus que triplé, tandis qu'il a augmenté de 77 % dans le secteur des biens. (À titre de comparaison, durant cette période de 16 ans, l'emploi total dans le secteur des services au Canada s'est accru de plus de 40 %, alors qu'il a baissé de 2 % dans celui des biens.) L'augmentation du nombre de personnes ayant plus d'un emploi et dont l'emploi principal était dans le domaine de la santé et des services sociaux a été particulièrement importante (plus de 500 %).

Exploitants agricoles et enseignants

La répartition des personnes cumulant des emplois selon la profession suit de près la répartition selon l'industrie. En 1993, les travailleurs dont l'emploi principal était dans le domaine agricole avaient le taux de cumul d'emplois le plus élevé (8,1 %); venaient ensuite les personnes travaillant dans les domaines artistique, littéraire et récréatif et dans l'enseignement (7,7 % dans les deux cas).

Augmentation du travail à temps partiel

Ces dernières années, la progression du travail à temps partiel a été un des principaux facteurs de la transformation du marché du travail canadien ([Logan](#), dans le présent numéro). Entre 1977 et 1993, le nombre de travailleurs à temps partiel a augmenté de 87 % (et le nombre d'emplois à temps partiel a plus que doublé), tandis que l'emploi à temps plein ne s'est accru que de 20 % ([Pold](#), dans le présent numéro).

Le cumul d'emplois est beaucoup plus répandu chez les travailleurs dont l'emploi principal est à temps partiel ^{▼3} (c'est-à-dire qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine) que chez ceux

dont l'emploi principal est à temps plein. En 1993, la fréquence du cumul d'emplois était de 8,4 % chez les travailleurs à temps partiel, mais de 4,3 % seulement chez les travailleurs à temps plein. En fait, en 1993, près du tiers des personnes cumulant des emplois (200 000) avaient un emploi principal à temps partiel et la moitié d'entre eux demeuraient des travailleurs à temps partiel même en ayant plus d'un emploi. En 1977, à titre de comparaison, seulement un cinquième des personnes cumulant des emplois (48 000) avaient un emploi principal à temps partiel.

Pourtant, de nombreuses personnes ne sont pas pleinement satisfaites de leur situation de travailleur à temps partiel. En 1993, une proportion beaucoup plus grande de travailleurs, hommes et femmes, dont l'emploi principal était à temps partiel que de travailleurs dont l'emploi principal était à temps plein avaient récemment cherché du travail [▼4](#). Chez les travailleurs ayant un emploi principal à temps partiel, les personnes ayant plus d'un emploi, en particulier les femmes, étaient plus susceptibles d'avoir cherché du travail que les travailleurs ayant un seul emploi.

Les femmes ayant plus d'un emploi ont souvent un emploi principal à temps partiel; en 1993, c'était le cas pour près de la moitié d'entre elles. En fait, les femmes représentaient plus de 70 % des personnes cumulant des emplois qui consacraient moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal.

Environ 45 % des personnes cumulant des emplois et dont l'emploi principal était à temps partiel avaient un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires ou un grade universitaire, comparativement à seulement 33 % des travailleurs à temps partiel qui n'avaient qu'un seul emploi. En outre, plus des trois quarts de ces travailleurs instruits qui détenaient plus d'un emploi étaient des femmes. La surreprésentation des travailleurs instruits parmi les personnes cumulant des emplois et dont l'emploi principal est à temps partiel porte à croire qu'une partie des travailleurs les plus qualifiés peuvent se voir dans l'impossibilité de trouver un emploi à temps plein qui leur convient.

La situation à l'échelle provinciale

La fréquence du cumul d'emplois varie considérablement selon la province. En 1993, la Saskatchewan avait le taux le plus élevé (10,1 %); elle était suivie du Manitoba (8,4 %) et de l'Alberta (7,6 %). Terre-Neuve avait de loin le taux le plus faible (2,7 %).

Depuis 1977, il y a eu un net déplacement du cumul d'emplois vers l'ouest. En 1993, 44 % des personnes cumulant des emplois travaillaient dans les quatre provinces de l'Ouest (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba), comparativement à 35 % en 1977. Au cours de la même période, la proportion correspondante pour l'Ontario et le Québec est passée de 59 % à 51 %. Ce déplacement du phénomène du cumul d'emplois est d'autant plus remarquable que les parts de l'emploi total que représentent ces provinces n'ont que très légèrement changé durant cette période [▼5](#).

À première vue, on pourrait supposer que les différences interprovinciales de cumul d'emplois s'expliquent, du moins en partie, par le taux de cumul élevé dans le secteur de l'agriculture, dont la part de l'emploi total dans les trois provinces des Prairies est supérieure à la moyenne. Mais ce n'est pas le

cas. Les taux provinciaux de cumul d'emplois ne changent pratiquement pas, même lorsque l'agriculture est exclue des calculs [▼6](#).

La situation générale du marché du travail semble donc avoir un impact important. En effet, le cumul d'emplois est en général plus répandu dans les provinces où le taux de chômage est relativement peu élevé. De plus, en 1993, il était également plus fréquent de trouver des personnes cumulant des emplois dans les provinces où on observait une plus forte proportion de travail à temps partiel ([graphique B](#)).



Graphique B Le cumul d'emplois semble plus fréquent dans les provinces où...

Source : Enquête sur la population active, 1993

Raisons du cumul d'emplois

C'est le besoin d'argent qui motive principalement le cumul d'emplois. Selon l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail (EHCT), qui a eu lieu en novembre 1991, le tiers des personnes ayant plus d'un emploi et touchant une rémunération dans le cadre de leur emploi principal avaient besoin d'un deuxième emploi pour assumer les dépenses courantes du ménage [▼7](#). Une proportion un peu moins élevée d'entre elles (29 %) voulaient faire des économies pour plus tard, payer des dettes ou faire un achat spécial. Environ 15 % des personnes ayant plus d'un emploi ont déclaré s'adonner à un deuxième emploi parce qu'elles «aimaient le travail qu'elles accomplissaient», alors que 11 % désiraient «acquérir de l'expérience» ou «mettre sur pied une entreprise» ([graphique C](#)). Ces observations s'appliquent autant aux hommes qu'aux femmes [▼8](#).



Graphique C Le tiers des personnes qui cumulent plus d'un emploi le font pour assumer les dépenses courantes du ménage.

Source : Enquête sur les horaires et les conditions de travail, novembre 1991

Les résultats de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) semblent confirmer l'existence d'un lien entre les besoins financiers et le cumul d'emplois. Les données de l'EFC d'avril 1993 révèlent que le

cumul d'emplois était plus fréquent chez les travailleurs ayant gagné moins de 20 000 \$ en 1992. En effet, ces travailleurs «à faible rémunération» représentaient 43 % des personnes ayant plus d'un emploi, comparativement à 38 % des détenteurs d'un seul emploi. En outre, la fréquence du cumul d'emplois diminue généralement à mesure que la rémunération augmente.

Les données de l'EFC semblent aussi confirmer les résultats de l'EHCT selon lesquels une minorité assez importante de personnes cumulant des emplois prennent un deuxième travail pour d'autres raisons. Selon les données recueillies en avril 1993, pas moins d'un quart des personnes ayant plus d'un emploi ont gagné 40 000 \$ ou plus en 1992.

Où se trouvent les deuxièmes emplois?

La répartition des deuxièmes emplois selon l'industrie diffère considérablement de celle des emplois principaux. En novembre 1991, plus de 70 % des personnes dont les deux emplois étaient des emplois rémunérés ont déclaré que leur deuxième emploi appartenait à l'une des cinq industries suivantes : commerce de détail (18 %), santé et services sociaux (14 %), enseignement (14 %), hébergement et restauration (12 %), autres services (12 %)⁹. (Ces cinq industries ne représentaient que 44 % de l'emploi rémunéré en novembre 1991.)

Parmi les personnes cumulant des emplois et dont l'emploi principal était un travail rémunéré, ce sont les travailleurs de l'enseignement, de la santé et des services sociaux ou du commerce de détail qui étaient les plus susceptibles d'avoir leur deuxième emploi dans le même domaine que leur emploi principal. À l'opposé, les personnes ayant plusieurs emplois et dont l'emploi principal était dans l'une des industries manufacturières avaient rarement un deuxième emploi dans le même domaine.

L'hébergement et la restauration, le commerce de détail, et les autres services sont les trois industries où les personnes qui cumulent des emplois comptent davantage de deuxièmes emplois que d'emplois principaux. Autrement dit, les travailleurs d'autres industries trouvaient souvent un deuxième emploi dans ces trois domaines.

Régime de travail du deuxième emploi

En novembre 1991, la très grande majorité des personnes cumulant des emplois (plus de 90 %) travaillaient toutes les semaines à leur deuxième emploi. Elles y consacraient en général un ou deux jours par semaine, les femmes étant plus susceptibles que les hommes de ne travailler qu'un seul jour. Toutefois, près de 30 % des personnes ayant plus d'un emploi ont déclaré que le nombre de jours passés à travailler à leur deuxième emploi variait d'une semaine à l'autre, tandis que 17 % ont dit qu'elles y travaillaient cinq jours ou plus par semaine.

En moyenne, les hommes consacraient environ 14 heures par semaine à leur deuxième emploi et les femmes, à peu près 11 heures. Plus de 30 % des hommes et des femmes ont déclaré que le nombre

d'heures travaillées par jour (et par semaine, donc) n'était pas toujours le même.

Résumé

La fréquence du cumul d'emplois semble être le reflet des conditions économiques locales, parce que la proportion de personnes ayant plus d'un emploi est en général plus forte dans les provinces où le chômage est peu élevé. Le cumul d'emplois est aussi plus fréquent dans les provinces où la proportion des emplois à temps partiel est plus élevée.

Dans les années 70, la plupart des personnes cumulant des emplois étaient des hommes. De nos jours, presque autant de femmes que d'hommes ont plus d'un emploi, et la fréquence du cumul est plus élevée parmi les femmes. De plus, une proportion croissante de personnes cumulant des emplois ont un emploi principal à temps partiel, ce groupe étant principalement constitué de femmes qui souvent ont un niveau d'instruction élevé.

D'une part, le cumul d'emplois chez les travailleurs instruits révèle la difficulté qu'ils ont à trouver et à conserver un emploi à temps plein qui leur convient. D'autre part, les travailleurs instruits devraient réussir mieux que d'autres à se constituer un emploi à temps plein à partir d'emplois à temps partiel.

Sources des données

La plupart des données du présent article sont tirées de l'Enquête sur la population active (EPA), qui est une enquête mensuelle menée auprès d'environ 58 000 ménages et visant approximativement 106 000 répondants. Aux fins de l'EPA, toute personne (y compris les travailleurs autonomes) qui cumule deux emplois ou plus (ou possède et exploite deux entreprises ou plus) en même temps est considérée comme une personne ayant plusieurs emplois. (Très peu de travailleurs ont plus de deux emplois.) Pour les besoins de l'EPA, l'emploi principal d'une personne ayant plusieurs emplois est celui auquel elle consacre habituellement, au moment de la collecte des données, le plus grand nombre d'heures par semaine. (L'emploi principal n'est pas déterminé en fonction du revenu annuel ou du régime de travail). Ainsi, pour certaines personnes (par exemple les exploitants agricoles), l'emploi principal peut changer selon le temps de l'année.

Les données sur le revenu sont tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), qui est un supplément annuel de l'EPA d'avril. Les répondants de l'EFC doivent fournir des renseignements sur leur revenu durant l'année civile précédente. Les données de l'EFC concernant le cumul d'emplois ne portent que sur le mois d'enquête (avril).

L'Enquête sur les horaires et les conditions de travail (EHCT), menée en supplément de l'EPA de novembre 1991, fournit des données sur les régimes de travail, la répartition des deuxièmes emplois selon l'industrie et les raisons du cumul d'emplois. Les données recueillies portent sur les horaires de travail, les régimes de travail atypiques et le taux de syndicalisation. Pour de plus amples renseignements, voir [Siroonian](#) (1993) ou le numéro d'automne 1993 de *Perspective*. Les questions de l'EHCT sur le cumul d'emplois ne s'adressaient qu'aux personnes ayant plus d'un emploi et dont l'emploi principal était un travail rémunéré.

Travail autonome et cumul d'emplois

Il y a toujours eu un lien étroit entre le cumul d'emplois et le travail autonome. Il peut arriver que certaines personnes qui mettent sur pied une entreprise doivent prendre un deuxième emploi ou conserver leur emploi principal pour stabiliser leur revenu jusqu'à ce que leur entreprise ait pris son essor. Un travailleur autonome dont l'entreprise a un caractère saisonnier peut aussi avoir besoin d'un deuxième revenu pour suppléer au premier. Lorsque ce deuxième emploi chevauche la période de travail de l'emploi autonome, on considère qu'il y a cumul d'emplois. En outre, selon la définition de l'EPA, quiconque possède et exploite une deuxième entreprise est considéré comme une personne cumulant des emplois.

En 1993, la fréquence du cumul d'emplois chez les personnes dont l'emploi principal était un travail autonome était de 6,4 %, comparativement à 4,0 % en 1977. Chez les personnes dont le travail principal était un emploi rémunéré, ce taux était de 4,8 % en 1993, alors qu'il s'établissait à 2,2 % en 1977. Près d'un cinquième des personnes cumulant des emplois ont déclaré que leur emploi principal était un travail autonome, c'est-à-dire qu'elles possédaient et exploitaient une entreprise, une ferme ou un cabinet professionnel. Plus du tiers des personnes ayant plus d'un emploi avaient un travail autonome dans leur deuxième emploi.

Dans l'ensemble, plus de 160 000 travailleurs rémunérés avaient un deuxième emploi qui était un travail autonome en 1993. En outre, quelque 58 000 travailleurs autonomes avaient pour deuxième emploi un travail rémunéré, alors que plus de 60 000 travailleurs autonomes détenaient un deuxième travail autonome (c'est-à-dire une deuxième entreprise commerciale).



Tableau **Personnes ayant plus d'un emploi, selon la catégorie de travailleur, 1993**

Source : *Enquête sur la population active*

Notes

Note 1

Le taux de cumul d'emplois ou sa fréquence correspond au pourcentage de travailleurs cumulant des emplois dans un groupe donné par rapport à l'ensemble des travailleurs appartenant à ce groupe.

Note 2

Les industries des services sont les suivantes : transport et entreposage; communications et autres services publics; commerce de gros; commerce de détail; intermédiaires financiers et assurances; services immobiliers et agences d'assurances; services aux entreprises; services gouvernementaux; enseignement; santé et services sociaux; hébergement et restauration; autres services. Les industries productrices de biens sont les suivantes : agriculture, pêche, exploitation forestière, mines, industries manufacturières et construction.

Note 3

Selon la définition de l'EPA, une personne occupant un emploi à temps plein travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine ou travaille habituellement moins de 30 heures mais se considère comme étant occupée à temps plein (par exemple les pilotes de ligne). Les personnes qui ont deux emplois à temps partiel ou plus sont considérées comme des travailleurs à temps plein si leurs heures habituelles de travail totalisent 30 heures ou plus par semaine pour l'ensemble de leurs emplois.

Note 4

Pour l'EPA, la recherche récente d'un emploi est une recherche effectuée à un moment donné durant les quatre semaines précédant l'enquête.

Note 5

Les quatre provinces de l'Ouest représentaient 30 % de l'emploi total en 1993, comparativement à 28 % en 1977. La part de l'Ontario et du Québec est passée de 64 % à 63 % durant cette période.

Note 6

L'exclusion de l'agriculture a fait descendre de 0,3 point de pourcentage les taux généraux de cumul d'emplois au Manitoba et en Alberta, mais n'a pratiquement pas influé sur les taux des autres provinces. En Saskatchewan, le taux de cumul dans le secteur agricole (9,7 %) était, en fait, inférieur au taux de l'ensemble des autres industries (10,1 %).

Note 7

Cette répartition des répondants selon la principale raison citée pour le cumul d'emplois ne porte que sur ceux qui ont répondu à la question; le tiers des répondants (44 % des hommes et 24 % des femmes) n'ont pas répondu à cette question.

Note 8

Les données de la United States Current Population Survey fournissent des résultats comparables. L'enquête réalisée en mai 1991 révèle que 31 % des 7,2 millions d'Américains ayant plus d'un emploi faisaient face aux dépenses courantes du ménage, alors que 26 % remboursaient des dettes, faisaient des économies pour plus tard ou planifiaient se procurer quelque chose de spécial et que 16 % aimaient le genre de travail effectué dans le cadre de leur deuxième emploi.

Note 9

La catégorie des autres services comprend essentiellement les services de divertissements et loisirs ainsi que les services personnels et domestiques.

Documents consultés

- COHEN, G.L. *Les Canadiens entrepreneurs: Travailleurs autonomes au Canada*, n° 71-536 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1988.
- LOGAN, R. [«Le travail à temps partiel "par choix"»](#) dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1994, p. 22-29.
- .POLD, H. [«Des emplois! Encore des emplois!»](#) dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1994, p. 17-21.
- SIROONIAN, J. *Les conditions de travail*, Rapport analytique n° 6, n° 71-605 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1993.
- STINSON, J. F. Jr. «Moonlighting by women jumped to record highs» dans *Monthly labor review*, vol. 109, n° 11, November 1986, p. 22-25.
- WEBBER, M. [«Le cumul d'emplois»](#) dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 1, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 1989, p. 23-33.

Auteur

Gary Cohen est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de

Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Automne 1994, Vol. 6, n° 3 (n° 75-001-XPf au catalogue de Statistique Canada).



Tableau 1

Personnes ayant plus d'un emploi, selon l'âge et le sexe, 1993

	Total des personnes ayant un emploi	Personnes ayant plus d'un emploi	Fréquence du cumul d'emplois
	en milliers		%
Les deux sexes*	12 383	628	5,1
15 à 24 ans	1 943	121	6,2
25 à 44 ans	6 833	351	5,1
45 à 64 ans	3 419	152	4,4
Hommes*	6 753	329	4,9
15 à 24 ans	993	54	5,4
25 à 44 ans	3 676	188	5,1
45 à 64 ans	1 957	84	4,3
Femmes*	5 630	299	5,3
15 à 24 ans	949	67	7,1
25 à 44 ans	3 157	163	5,2
45 à 64 ans	1 462	68	4,6

Source : Enquête sur la population active

** Comprend les personnes de 65 ans et plus.*

Tableau 2

Personnes ayant plus d'un emploi, selon l'industrie*

	1977		1993	
	Personnes ayant plus d'un emploi	Fréquence du cumul d'emplois	Personnes ayant plus d'un emploi	Fréquence du cumul d'emplois
	en milliers	%	en milliers	%
Toutes les industries	233	2,4	628	5,1
Agriculture	24	5,3	37	8,3
Autres industries du secteur primaire**	5	1,9	12	4,6
Industries manufacturières	36	1,9	64	3,5
Construction	12	1,9	25	3,8
Transport et entreposage	12	2,4	20	4,1
Communications et autres services publics	7	2,1	19	4,4
Commerce de gros	11	2,5	28	5,1
Commerce de détail	24	2,0	81	5,1
Intermédiaires financiers et assurances	5	1,5	16	3,2
Services immobiliers et agences d'assurances	4	2,5	14	5,4
Services aux entreprises	7	2,2	29	4,2
Services gouvernementaux	21	3,0	39	4,6
Enseignement	26	3,7	64	7,2
Santé et services sociaux	14	1,9	83	6,5
Hébergement et restauration	10	2,2	40	5,2
Autres services†	15	2,8	57	6,1

Source : Enquête sur la population active

* L'industrie est celle de l'emploi principal du travailleur ayant plus d'un emploi

** Pêche, exploitation forestière, mines

† Comprend principalement les services de divertissements et de loisirs ainsi que les services personnels et domestiques.

Personnes ayant plus d'un emploi, selon la catégorie de travailleur, 1993

Toutes les catégories	Catégorie de travailleur dans le deuxième emploi					Travailleurs familiaux non rémunérés
	Travailleurs rémunérés	Travailleurs autonomes			Travailleurs familiaux non rémunérés	
		Total	Avec aide rémunérée	Sans aide rémunérée		
en milliers						
Catégorie de travailleur dans l'emploi principal						
Les deux sexes						
Toutes les catégories*	628	383	227	47	180	19
Travailleurs rémunérés	501	322	164	27	137	15
Travailleurs autonomes	122	58	61	19	42	--
Avec aide rémunérée	47	15	30	15	15	--
Sans aide rémunérée	76	43	31	4	27	--
Hommes						
Toutes les catégories*	329	171	153	35	118	5
Travailleurs rémunérés	250	138	108	19	89	4
Travailleurs autonomes	78	32	45	16	29	--
Avec aide rémunérée	36	10	25	13	12	--
Sans aide rémunérée	42	22	20	--	17	--
Femmes						
Toutes les catégories*	299	212	74	12	62	14
Travailleurs rémunérés	251	184	56	8	48	11

Travailleurs autonomes	45	26	17	4	13	--
Avec aide rémunérée	11	5	5	--	--	--
Sans aide rémunérée	34	21	12	--	11	--

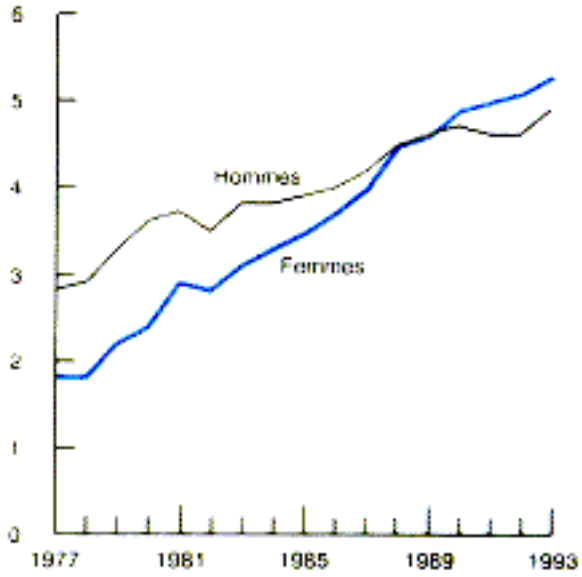
Source : Enquête sur la population active

** Comprend les travailleurs familiaux non rémunérés*

Graphique A

Depuis 1990, le cumul d'emplois a été plus fréquent chez les femmes.

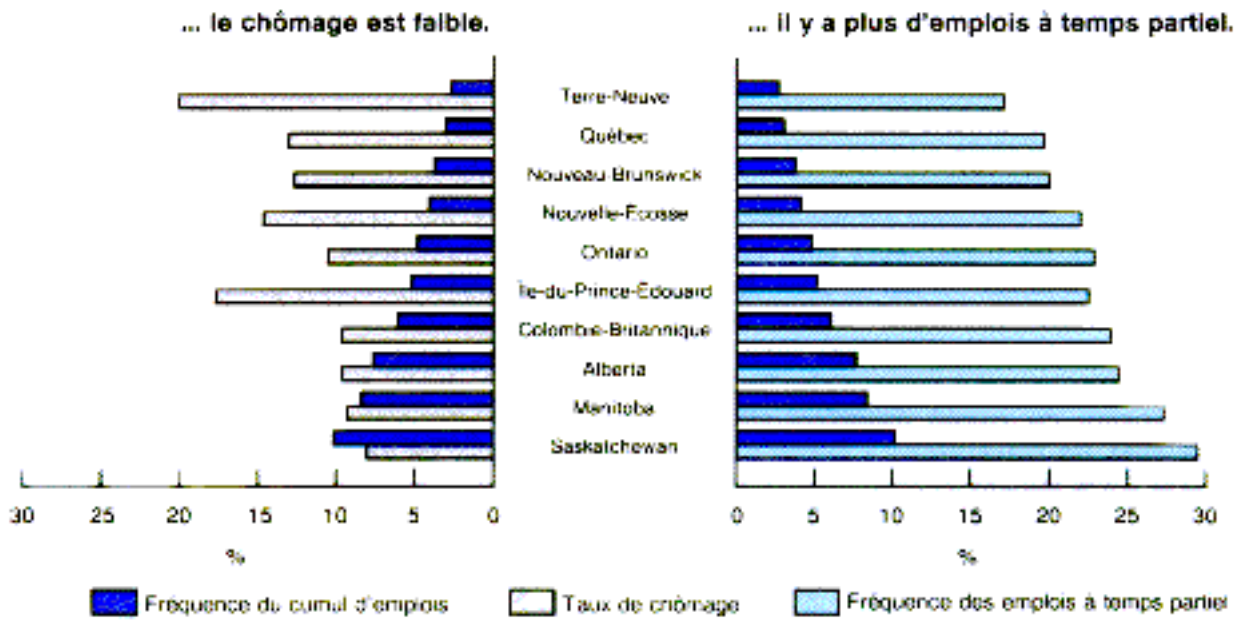
Fréquence du cumul d'emplois (%)



Source : Enquête sur la population active

Graphique B

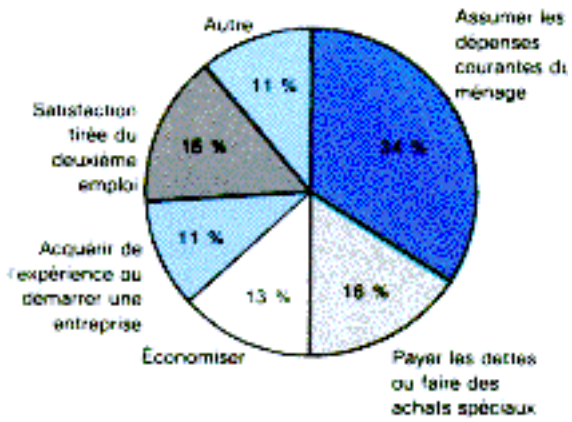
Le cumul d'emplois semble plus fréquent dans les provinces où...



Source : Enquête sur la population active, 1993

Graphique C

Le tiers des personnes qui cumulent plus d'un emploi le font pour assumer les dépenses courantes du ménage.



Source : Enquête sur les horaires et les conditions de travail, novembre 1991